

## MODIFICATION DU MONTANT ALLOUÉ AU CONTRAT DE LIQUIDITÉ AVEC KEPLER CHEUVREUX

Paris, le 25 juillet 2025

Par contrat en date du 16 janvier 2025, la société Louis Hachette Group (ISIN : FR001400TL40) a confié à la société Kepler Cheuvreux la mise en œuvre d'un Contrat de Liquidité portant sur ses actions ordinaires admises en négociation sur le système multilatéral de négociation, Euronext Growth Paris.

Il est rappelé que :

- à la date de signature du Contrat de Liquidité, le 16 janvier 2025, les moyens disponibles étaient de 0 titres et cinq cent mille euros (500.000 €) ;
- lors du dernier bilan semestriel publié (au 30 juin 2025), les moyens disponibles étaient de 100 921 titres et 384 177,73 €.

En date du 25 juillet 2025, en conformité avec l'article 4 de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise, Louis Hachette Group a augmenté les moyens affectés au contrat de liquidité de deux millions d'euros (2.000.000 €).

La position, après ajout de ces moyens, en date du 25 juillet 2025 est de :

- 133 030 Titres
- 2 335 675,53 €

La présente publication est disponible sur le site Internet de la Société (<https://www.louishachettegroup.com>) dans la rubrique Actionnaires et Investisseurs.

### **LOUIS HACHETTE GROUP**

Société anonyme au capital de 198.399.298,80 €  
Divisé en 991.996.494 actions de 0,20 € de nominal  
Siège social : 4, rue de Presbourg 75116 Paris (75) – France  
Téléphone : +33 (0)1 40 69 16 00  
808 946 305 R.C.S. Paris  
Adresse internet : [www.louishachettegroup.com](http://www.louishachettegroup.com)